



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GRANGE L'ÉVÊQUE

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

N° 2023/11

L'an deux mille vingt-trois, le 12 juin à 18 heure 30, le comité syndical de Grange l'Évêque étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Denis PHILIPPE, président.

Etaient présents :

Dominique FLEURET, Pascale SEVERIN, Laure THOYER,
Nicolas MENNETRIER, Annie SALAMI, Jean-Yves BRUNEAU, David VINCENT

Nombre de membres :

en exercice : 8
présents : 8
votants : 8

Il a été procédé, conformément à l'article du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité syndical ; M. David VINCENT ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées

Dates :

de convocation : 02/06/2023
d'affichage : 02/06/2023

Objet : Décision modificative n°1

M. Philippe rappelle l'achat du tracteur tondeuse ISEKI en 2020.

Lors de cet achat, le fournisseur avait accepté la reprise de l'ancien tracteur pour un montant de 3 600 €. M. Philippe indique que les écritures comptables de sortie de l'actif n'avaient pas été réalisées alors et qu'il convient aujourd'hui de régulariser.

Le comité syndical, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

DECIDE d'inscrire les crédits suivants au budget 2023 :

Recette d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	BUDGET 2023	DM1	Total 2023
024	024	Cession d'immobilisation	0,00	3 600,00	3 600,00

Dépense d'investissement

CHAPITRE	COMPTE	NATURE DE LA DEPENSE	BUDGET 2023	DM1	Total 2023
21	21578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	3 600,00	3 600,00

VOTE	POUR	CONTRE	ABST
	8	0	0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire

Le président,

David VINCENT



Denis PHILIPPE

